



PV de l'Assemblée Générale du 18.09.2019

Membres du comité présents : Manon Chevallier, Valérie Chambaz, Christine Paoliello, Claude Barbaresco

Membres présents : François Juigner, Romina Ciriello, Valérie Renggli, Jean-Jacques Chevallier, Christine Chevallier, Patricia Emmel, Sonia Kudelas, Patrick Pulh

Membres du comité excusé : Nicolas Paoliello, Didier Hecquet, Michael Netter

Membres excusés : Axel Le Berre, Virginie Asensio, Julien Sourgens, Benedicte Lettner, J.-C. Sevelin, Iris et Jan Dieleman

Début de la séance : 19h15

1. Contrôle des présences + droit de vote

Manon accueille toutes les personnes présentes et les remercie d'être là pour cette assemblée. Elle excuse quelques personnes qui sont absentes : Didier Hecquet (trésorier) qui a été retenu à l'AG du Mini-Basket, Michael Netter (conseiller juridique) qui est à Stockholm pour ses études, Virginie Asensio et Axel Le Berre (coachs) qui n'ont pas pu être là, ainsi que Julien Sourgens (arbitre). Est également excusé, Teddy Mopolo (assistant chez les U15).

2. Nomination des scrutateurs

Elle propose que Romina Ciriello compte les voix durant la séance. Elle accepte.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 4.10.2018

Elle demande s'il y a des remarques au sujet du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (qui avait été joint à la convocation pour cette séance). Comme ce n'est pas le cas, le PV est approuvé à l'unanimité et Manon remercie Claude pour sa rédaction.

4. Rapport d'activités

Manon annonce que, comme l'AG se déroule dorénavant en début de saison, les rapports des coachs seront plutôt établis en fin de saison et seront à disposition des membres. Elle propose de faire un bilan des activités proposées lors de la saison 2018-2019.

Elle débute en parlant du barbecue de fin d'année qui a eu lieu le 20 juin dans le préau de l'école de Collonge. Il y avait beaucoup de monde à cet événement très convivial. C'était une réussite. Elle informe que certaines équipes avaient pu prévoir des sorties en fin de saison : les U13 ont fait du rafting ; les U15 du rafting également, ainsi que du paint-ball. Quant au club lui-même, le comité et les coachs ont beaucoup travaillé durant l'année afin que tout se déroule au mieux tant au niveau des entraînements, des compétitions que des événements annexes.

Concernant le bilan de la saison, Manon annonce que les U20 ont obtenu la victoire en championnat cantonal. Les U15 ont fini 1^{er} du premier tour, mais ils ont malheureusement perdu en demi-finale. Les U17 ont commencé leur saison en Cobb mais n'ont pas pu poursuivre dans ce championnat romand. Ils sont donc revenus en cantonal et finissent 3^{ème} du classement en perdant contre Lancy.

Quant aux Seniors, ils se sont qualifiés dans les 8 premiers, mais avec le « jeu » des tableaux, ont affrontés les 2^{ème} du classement et ont perdus.

Manon poursuit en annonçant que le club a affiché une augmentation du nombre de licenciés. Les effectifs d'équipes étaient entre 16 et 21 joueurs, ce qui est important ! Le club a également ouvert une équipe U11-U13 Loisir à Vandoeuvres qui ne participait pas au championnat ; les joueurs de cette équipe ont presque tous pu être récupéré dans les matchs de fin de saison. Elle informe enfin que le manque de salles freine l'agrandissement du club car cela limite les possibilités d'accueil des joueurs.

Concernant les activités du club, elle informe que le club est très impliqué dans l'ACGBA (Didier et elle font partie du comité) et que cela demande de gros investissements : organisation de trois dimanches dans l'année pour les tournois U9-U11 (avec buvette, logistique, etc) + la participation active aux « All Star Game » qui ont lieu chaque année au Bout-du-Monde et pour lesquels le Collonge Basket est toujours présent pour aider à la buvette, à la logistique et au rangement. Pour toutes ces raisons, Manon informe que le Collonge Basket Club est très souvent cité et remercié pour son investissement.

Manon continue en parlant de la formation des entraîneurs. Elle annonce qu'Axel a passé son J+S 2 et que Romina a obtenu son J + S 1. Elle est applaudie. Elle informe que cette année encore des assistants aideront les coachs pour les entraînements : 2 avec les U9, 1 avec les U11, 1 avec les U13 et 1 avec l'équipe Loisir. Manon reconnaît qu'il faudrait se consacrer un peu plus à l'encadrement de ses jeunes, mais que c'est compliqué par manque de temps.

La présidente informe que les relations avec la commune sont toujours très bonnes. Celle-ci continue à offrir un soutien financier conséquent au club, qui augmente un peu chaque année. Elle annonce également que beaucoup plus de samedis ont été prévus dans l'attribution des salles. Elle demande à la secrétaire d'envoyer des remerciements à la commune quand elle leur fera suivre le PV de cette séance. Elle annonce également, qu'en remerciement à la mairie, le club a participé à « La marche contre le cancer » en tenant un stand de pâtisseries et en mettant à disposition du matériel. Elle remercie Robin Renggli qui a représenté les joueurs lors de cette journée en donnant un coup de main.

Elle poursuit en remerciant Didier pour sa tenue des comptes. Contrairement à l'année précédente, où il avait dû reprendre la comptabilité « en urgence », il a effectué la saison entière. Il tient une comptabilité journalière et est pointilleux, mais cela est très rassurant pour le comité et le club. Il répond toujours aux questions très rapidement. Grâce à sa bonne gestion, le club est à jour, notamment concernant l'AVS pour laquelle un rattrapage a dû être effectué. Manon remercie également tous les membres du comité pour leur travail tout au long de la saison : Claude qui s'occupe de toujours plus de choses, Christine P. qui gère la présence des OTR pour les 130 matchs annuels, François qui tient à jour le site internet, Christine et J.-J. C. pour leur soutien et leur présence à tous les événements, Michaël qui est toujours disponible et qui permet au club de récupérer un certain nombre d'impayés et Romina pour son aide au niveau des assurances et du sponsoring. Elle poursuit en remerciant les coachs, les assistants et les parents qui sont présents régulièrement pour le nettoyage et le rangement après les matchs. Elle termine en remerciant également les arbitres du club : Raffaello Consigli, Julien Sourgens, Florian Barman et Sebastien Mayenzet, ainsi que les mini-arbitres Victor et Dylan.

5. Rapport financier et présentation des comptes

Manon annonce que c'est une fiduciaire qui vérifie les comptes ; en effet, dès 50'000.- de subvention cela est obligatoire. Elle propose aux membres présents de lire le rapport qui leur a été distribué et de poser des questions s'ils le souhaitent. Pour les questions comptables précises auxquelles elle ne pourrait pas répondre, elle informe que Didier est à disposition pour prendre le relais.

François J. demande si le montant des « Cotisations » correspond uniquement à celles du club. Manon répond que oui ; les licences Swissbasket (s'élevant à environ Fr. 12'000.- de frais) sont notées à part.

Romina C. s'étonne du fait qu'il n'y ait pas de sponsoring dans le budget 2019 ? Manon répond que ce poste apparaîtra l'année prochaine puisque les recherches ont été entreprises au cours de cette année.

Romina C. demande également pour quelle raison la commune subventionne un peu plus chaque année le club ? Manon répond que cela correspond à l'augmentation des équipes et donc des joueurs ; il y a plus de frais de déplacements et de frais annexes. Elle précise que l'augmentation du montant se fait suite à la présentation de justificatifs.

Manon poursuit en expliquant comment fonctionnent les subventions communales. Chaque année le Collonge Basket envoie une lettre à chaque commune qui a des jeunes qui jouent dans le club, pour leur demander une aide financière. En général, chaque commune joue le jeu. Elle évoque également les subventions J+S ; celles-ci se basent sur la présence de chaque enfant à chaque entraînement. Cela représente une somme et cela explique pourquoi le club demande à ses entraîneurs d'être pointilleux sur les listes de présence qui permettent de justifier ces demandes.

François J. remarque que la commune de Vandoeuvres n'est pas très généreuse ? Manon répond que c'est un cas particulier. En effet, comme le club loue une salle à Vandoeuvres pour un de ses cours, une décision doit être prise ultérieurement pour savoir comment ils feront la balance entre ce que le club doit pour cette salle et ce que la commune de Vandoeuvres donne pour chaque enfant.

Patricia E. demande comment il est possible que les cours OTR apparaissent dans les « recettes » ? Manon répond qu'elle demandera à Didier car elle n'est pas sûre ; elle pense que ce sont si des personnes externes au club viennent suivre un cours organisé par celui-ci qu'il y a une rétrocession.

François J. demande enfin comment cela se fait qu'une perte de Fr. 23'000.- soit annoncée dans le budget ? Manon lui répond qu'elle donnera l'explication un peu plus tard dans la séance.

6. Rapport de la fiduciaire

Manon demande à Claude de lire le rapport que la fiduciaire a envoyé suite à la vérification des comptes. Ce rapport atteste que rien dans la tenue des comptes ne semblait être erroné.

7. Approbation des rapports des comptes et décharge au comité

La présidente demande s'il y a d'autres questions sur les comptes. Ce n'est pas le cas. Elle demande ensuite si quelqu'un s'oppose ou s'abstient concernant l'approbation des comptes. Non. Les rapports des comptes sont donc approuvés.

Manon demande ensuite si quelqu'un s'oppose ou s'abstient pour donner décharge au comité. Non. La décharge au comité est donc approuvée à l'unanimité.

8. Démissions, élections

Manon poursuit en annonçant la démission d'Antoine Gillespie. Celle-ci est intervenue d'un commun accord. Antoine souhaitait trouver une équipe plus compétitive, avec plus de joueurs et plus âgés. Un essai avait été effectué avec les U20 de Collonge mais celui-ci n'avait pas été concluant. Elle annonce qu'il est désormais coach dans l'équipe d'Olympique.

Elle continue en annonçant la « démission » de l'équipe U15 Féminine. En effet, toute cette équipe a désormais été reprise par UGS ; principalement pour leur permettre de jouer dans deux catégories (cantonal et Swissbasket). Cette décision est apparue comme la meilleure en termes d'effectifs regroupés et pour éviter les problèmes de communications croisées. Le changement s'est effectué la semaine précédente et cela représente environ 15 joueuses. Manon annonce que ce partenariat avec UGS va continuer car le club de Collonge n'a pas assez de filles dans ses effectifs pour avoir une équipe à part entière.

Manon annonce ensuite que le comité se représente en bloc : elle-même en tant que présidente, Nicolas Paoliello pour le mouvement seniors, Didier Hecquet pour la trésorerie, Claude pour le secrétariat, Christine Paoliello pour les OTR, Valérie Chambaz pour le mouvement mini. S'ajoute également le comité « élargi » : Christine Chevallier pour les manifestations et événements, Romina Ciriello pour les assurances et les sponsors, Michaël Netter pour le conseil juridique, J.-J. Chevallier pour le matériel et François Juigner pour le site internet.

Elle demande si quelqu'un s'oppose à cette réélection. Ce n'est pas le cas. Elle est approuvée à l'unanimité et sous les applaudissements.

9. Modification des cotisations

La présidente annonce qu'il va y avoir quelques modifications dans les cotisations pour l'année prochaine ; après 3-4 ans sans augmentation.

L'équipe U9 a déjà eu l'ajout de Fr. 20.- pour cette saison car elle s'entraîne plus que l'année précédente.

L'équipe Loisir de Vandoeuvres aura une augmentation de Fr. 30.- pour arriver à l'équilibre.

Les équipes U15 et U17 auront une augmentation de Fr. 25.- car ils ont plus de déplacements et des entraînements plus conséquents.

Manon annonce également l'ouverture d'une équipe Seniors Loisir qui a été mise en place à la suite de sollicitations de quelques parents. C'est une équipe mixte qui s'entraîne à Bois-Caran les jeudis soir et qui ne participe pas au championnat. Une cotisation de Fr. 100.- est demandée afin de couvrir les frais de la salle.

La présidente demande si quelqu'un s'oppose ou s'abstient concernant l'annonce de ces modifications de cotisations. Ce n'est pas le cas et les modifications sont donc approuvées à l'unanimité.

10. Budget et projets 2019-2020

Manon poursuit en parlant du budget 2019-2020. Elle se réfère à la brochure distribuée aux personnes présentes et informe que cette année le club a demandé au Studio 11 (salle de sport à Collonge avec des coaches sportifs professionnels) de proposer une préparation physique aux équipes U15-U17 et U20 dès le 16 août ; et ce 2 à 3x/semaine. Les coaches, Julien et Aurélie, étaient enthousiastes et dynamiques et avaient à leur disposition du très bon matériel. Les jeunes ont adoré les séances. Cette activité était facturée Fr. 200.- la séance par équipe et est revenue à Fr. 3'200.- au total.

Elle enchaîne en expliquant ce qu'est le Vision Center à Lausanne (qui apparaît également dans le budget). Cela concerne quelques joueurs du club et c'est un système de tests et d'exercices qui permettent d'ouvrir le champ de vision et d'améliorer les performances des sportifs. Fin septembre, une présentation par mail sera envoyée. Elle pense que c'est un outil qui mérite d'être découvert par les joueurs. Actuellement il est prévu des séances découvertes pour 6 joueurs + 3-4 séances durant l'année et le montant prévu est de Fr. 3'000.- environ.

Manon continue en parlant de la demande de sponsoring qui a été rédigée par Romina et envoyée par mail à tous les membres du club ; ceci afin de couvrir l'achat de surmaillots pour toutes les équipes (environ 130). Le coût estimé de cet achat est de Fr. 3'500.- et le but de cet « appel aux dons » était de mobiliser un autre réseau que celui de la commune. A ce jour, la présidente est heureuse de pouvoir annoncer que déjà 5 personnes ont répondu favorablement à cette demande, à hauteur de Fr. 2'300.-. Elle s'en réjouit et les remercie d'avoir aussi vite réagi. Afin d'illustrer le résultat de cet achat, elle affiche sur l'écran un exemple des surmaillots qui vont être commandés.

Toujours concernant le budget, Manon répond à la question de François J. au sujet des Fr. 23'000.- de pertes annoncés. Elle l'informe que Didier, le trésorier, justifie cette perte à la mairie en établissant une estimation sur les comptes des 3 dernières saisons et il fait une moyenne ; sachant que les subventions diverses fluctuent chaque année (J + S, Aide au sport). Etant donné que les caisses du club affichent environ Fr. 18'000.-, il n'est pas possible de demander plus à la mairie ; mais il essaie de ne pas toucher à ce pécule pour le fonctionnement du club (paiement des coaches et assistants sur 9 mois). En réponse à la question de François J., cette perte est réelle.

Pour terminer sur le sujet du budget, Manon informe encore que le montant des indemnités pour arbitres correspond aux primes versées aux arbitres du club afin de les motiver à faire leur quota de matchs, exigé par l'ACGBA. Si ce quota n'est pas effectué, le club doit payer des amendes.

Elle demande s'il y a encore des questions sur le budget ? Ce n'est pas le cas. Elle remercie Didier pour tout son travail au niveau de la comptabilité.

11. Divers

Manon continue en abordant le sujet du site internet. Elle incite tout le monde à aller le consulter car on y trouve toutes les informations nécessaires. Tous les matchs sont à jour sur le site, avec les résultats et les photos que les membres veulent bien envoyer à François.

François prend la parole pour expliquer quelques fonctionnalités accessibles sur le site. Il rappelle qu'il est ouvert à toute suggestion pour étoffer le site ou l'améliorer selon les demandes. Il suffit de lui envoyer un message à son adresse mail : webmaster.collongebasketclub@gmail.com. Il annonce 1'700 visites sur ces 12 derniers mois. Il s'étonne du nombre, mais Manon pense que certaines personnes se trompent de club et pense à des clubs « Collonge » basés en France. François informe qu'il continuera le système d'annoncer les matchs à venir une fois que ceux du jour ont eu lieu pour éviter toute confusion. Romina C. intervient pour demander à ce que son n° de téléphone soit enlevé du site. François lui répond que ce sera fait. Manon annonce encore que Nicolas Paoliello s'occupe désormais d'une page Instagram du club.

Elle poursuit en informant que le comité s'est déjà réuni 2x cette saison. Une fois tous ensemble et une fois seulement avec Claude pour gérer des questions administratives.

Concernant les équipes : les U9 sont entraînés par Christine Chevallier avec Victor et Noa comme assistants, les U11 sont pris en charge par Valérie Chambaz et le club cherche encore un jeune qui pourrait l'assister, les U13 s'entraînent avec Romina Ciriello, assistée de Maxime Nussbaumer ; Nicolas Paoliello s'occupe des U15 avec Teddy Mopolo (parent de 3 joueurs et qui a son J+S 1). Les U17-2 s'entraînent avec Axel Le Berre et jouent en championnat cantonal, quant à elle, elle entraîne les U17-1 (qui sont en championnat Swissbasket), les U20 et les Seniors.

Elle annonce encore qu'une équipe U11-U13 a été ouverte à Vandoeuvres. Cette équipe s'entraînera avec Virginie Asensio et ne participera pas au championnat. Ce créneau permet de faire jouer une partie des enfants qui sont sur liste d'attente dans les équipes « de base ».

Manon informe encore les personnes présentes qu'une équipe Seniors/Loisir ouverte à tous (débutants et joueurs confirmés) a débuté les entraînements jeudi passé à Bois-Caran. Elle invite toute personne intéressée à venir jouer pour le plaisir. Il sera fait en sorte qu'un entraîneur passe dans les 45 premières minutes pour donner quelques techniques de basket, puis place sera faite au jeu !

Pour terminer ce tour des équipes, elle annonce 118 joueurs + 30 membres dans le club.

Manon cite ensuite les arbitres du club : Raffaello Consigli, Florian Barman, Julien Sourgens et Sébastien Mayenzet ; sans oublier les deux mini-arbitres Victor Quaik (qui a déjà fait une année) et Adam Kudelas (qui se lance cette saison).

Elle passe aux Officiels de Table. Elle précise que cela représente environ 130 matchs à planifier et pour lesquels Christine Paoliello doit trouver un OTR. Elle donne la parole à cette dernière.

Christine annonce que cette année le comité a décidé de changer de formule, constatant que donner la priorité aux joueurs pour s'inscrire comme OTR ne fonctionnait pas bien car il y avait peu de réponses spontanées. Il a donc été proposé de demander aux membres du comité et aux parents les plus assidus de s'inscrire en priorité sur au minimum 5 matchs dans l'année (ce qui couvre déjà une bonne partie de la totalité). Ensuite Christine proposera aux joueurs (si possible via un groupe What's Ap) de combler les « trous » à quinzaine. Christine espère que ce système fonctionnera mieux car chaque année elle tente de faire la répartition au mieux, mais cela est toujours difficile sachant que les parents prennent en priorité les matchs de leurs enfants et que certaines équipes n'ont pas de parents OTR. Le problème est encore plus compliqué pour le 14/24 secondes, car actuellement il n'y a que Patricia E. qui s'en occupe, aidée de François J. pour quelques fois.

Patricia intervient pour remercier Christine de son travail, qu'elle sait ne pas être évident. Toutefois elle remarque que l'année précédente elle avait proposé plusieurs dates suite à l'envoi du tableau et qu'elle n'avait finalement pas eu un seul match ; ce qui n'était pas tellement motivant pour se réinscrire. Elle s'étonne, cette année, d'avoir proposé 6 dates et d'être prise sur 4, alors qu'elle pensait en avoir moins. Elle ajoute qu'elle a constaté qu'elle n'était pas la seule dans ce cas. Pour terminer elle informe qu'elle est prête à former des personnes qui seraient motivées pour faire le 14/24 ; ceci directement sur les matchs « en duo » car elle estime que c'est la meilleure façon d'apprendre. Cela lui éviterait de devoir parfois se déplacer depuis l'autre bout du canton.

Christine reprend la parole pour répondre à la remarque de Patricia en lui disant que l'année passée la priorité avait été donnée aux jeunes et que cette année, avec la nouvelle formulation, il y a effectivement un changement. Elle insiste sur le fait que dorénavant les personnes consultées doivent vraiment dire ce qui les arrange, sinon cela est trop compliqué pour elle. Probablement que ces problèmes vont se résorber durant la saison, dès que le nouveau système sera « intégré » par tous.

François J. intervient pour dire qu'il est extrêmement difficile de s'occuper du 14/24 si l'on est pris que 1 ou 2 fois par année. Il faudrait que cela soit plus régulier.

Manon annonce que son vœu sera peut-être exaucé puisqu'il a été annoncé, sans certitude encore, que les seniors en 2^{ème} ligue devraient avoir également un OTR 14/24 sur leurs matchs.

Elle termine cette séance en redonnant l'adresse mail du club, ainsi que les comptes Facebook et Instagram pour suivre l'actualité du Collonge Basket Club.

Elle remercie les personnes présentes d'avoir été là, clôt la séance et les invite à partager un moment convivial autour d'une verrée.

Fin de la séance : 20h40